

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 37 (2000)

Heft: 1423

Rubrik: Politique sociale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et si l'on parlait enfin sérieusement?

L'UDC vient de dévoiler ses intentions en matière de démantèlement de la politique sociale.

M AIS QUELLE MOUCHE a donc piqué l'UDC? Désireux d'occuper le terrain de la politique sociale, les démocrates prétdument du centre, lors de leur dernier congrès, ont adopté une déclaration de principe tonitruante et bâclée: leur volonté affichée de geler les dépenses sociales les conduit à préconiser une réduction du montant des rentes AVS et, à terme, l'élévation à 68 ans de l'âge de la retraite et le développement de la prévoyance privée. Les réactions négatives ont fusé de toutes parts, y compris des rangs de l'UDC. Jour après jour le quotidien alémanique *Blick*, première audience du pays, dénonce ce démantèlement social programmé.

Première hypothèse. L'UDC roule les mécaniques, grisée qu'elle est par ses succès électoraux. Prisonnière de son rôle annoncé d'opposition systématique, elle doit affronter la gauche honnie et se démarquer clairement des partis bourgeois jugés trop mous. En l'absence d'un véritable débat en son sein, alignée sur la ligne dure zurichoise, l'UDC se trouve condamnée à l'outrance, oubliant même les intérêts et les préoccupations d'une partie de son électorat. Reste à savoir si ce dernier ouvrira enfin les yeux et se détournera d'une formation si ouvertement antisociale.

Le chacun pour soi...

Deuxième hypothèse. Les ténors de l'UDC savent parfaitement ce qu'ils font. Ultra-libéraux, ils n'ont de cesse de réduire l'Etat social moderne aux dimensions minimales de l'assistance publique. Leur philosophie de la responsabilité personnelle – en clair du chacun pour soi – se conjugue en tous points avec les intérêts des investisseurs prêts à occuper le marché juteux de la prévoyance individuelle. Martin Ebner prône la privatisation de la sécurité sociale et les bienfaits de ses fonds de placement. Les millionnaires de l'UDC prennent le relais politique. Cette stratégie implique une campagne massive visant à convaincre l'opinion de la fragilité financière de l'AVS et à jouer les générations les unes contre les autres. Cette stratégie peut se révéler payante, d'autant plus que les deux autres partis bourgeois jouent égale-

ment la partition de la fraye. Au passage on notera la maîtrise de la gymnastique politique manifestée par l'UDC. Au Parlement de la ville de Zurich, ce parti se pose en défenseur des petites gens en refusant, contre les autres partis, la suppression d'une allocation spéciale de fin d'année pour les bénéficiaires de prestations complémentaires. Mais au Grand Conseil cantonal, l'UDC n'hésite pas, avec l'aide de ses compères bourgeois, à supprimer les prestations complémentaires aux retraités disposant de 10000 francs sur leur carnet d'épargne, dans le même temps où elle exige une réduction drastique de l'impôt sur le revenu.

...ou une option sociale

Le Conseil fédéral vient de soumettre à la consultation son projet de 11^e révision de l'AVS et de modification de la prévoyance professionnelle. Le dossier mérite une discussion approfondie et, dans ce débat, les partis politiques ont à tenir leur rôle, à savoir celui d'intermédiaires qui énoncent des préférences et privilégident des options. Mais cette discussion ne peut se dérouler à coups de slogans et dans un climat de peur. Pour être fructueuse et permettre un vrai débat démocratique, elle doit présenter clairement les enjeux et les coûts comme les modalités de financement. Pour l'heure, nous restons sur notre faim. Quant à notre priorité, elle porte sur l'introduction de la retraite flexible accessible aux personnes de revenu modeste qui, en règle générale, sont celles qui ont payé le plus lourd tribut professionnel, en durée comme en pénibilité.

jd

Brève

VENTIL (SOUPAPE) EST une émission de la Télévision alémanique SF 1 qui a probablement servi de modèle à l'émission du vendredi soir *Keskivapa?*. Animée par un «ventilateur», elle ne passera pas l'été puisqu'elle disparaîtra en juillet après septante-cinq passages sur les «étranges lucarnes». cfp